Rôle du médecin de PMI dans le dépistage des troubles d'apprentissages dès l'école maternelle

Dr Nicole BELMONDO Médecin de PMI

> Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Missions de santé en école maternelle Textes législatifs sur le service de la pmi

- Loi PMI code de la Santé Publique :
- art L 2111-1 "Etat, collectivités territoriales ... protection et promotion santé maternell
 et infantile notamment "actions de prévention et dépistage des handicaps des enfants de
 moins de 6 ans –conseil des familles dans la prise en charge des handicaps"
- art L 2112-2 "service départemental PMI doit organiser: consultations, actions de prévention médico-sociale en faveur enfants moins 6 ans notamment en écoles maternelles
- art L 2112-5 "service départemental PMI établit liaison service santé scolaire, transmission médecin santé scolaire dossiers médicaux enfants suivis école maternelle... garantir le respect secret professionnel"
- Décret n°92-785 du 06/08/92 :
- art 3 "assurer grâce à des examens préventifs, la surveillance de la croissance staturopondérale, du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant ainsi que le dépistage d'anomalies ou déficiences.
- art 8 "des états statistiques de situation sanitaire au titre dela PMI sont établis par ce service, transmis au préfet; ce service présente et analyse d'autres indicateurs utilies à la détermination des besoins, actions à entreprendre en matière de PMI tels que le nombre enfants présentant un handicap"

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS

Textes législatifs, réglementaires

- Circulaire interministérielle n°2003-135 du 08/09/03
 Accueil en collectivité enfants, adolescents atteints troubles de la santé évoluant sur longue période :mise en place projet d'accueil individualisé (PAI)" à la demande de la famille, ou en accord et avec la participation de celle-ci, par le directeur d'école..."
- Loi 2005-102 du 11/02/05 "Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées"
- Décret n°2005-1752 du 30/12/05 "parcours de formation des élèves présentant handican"
- présentant handicap"

 Ces deux derniers textes définissent mise en place projets spécifiques : PAI (projet accueil individualisé), PPS (projet personnalisé de scolarisation)" fonde son action sur expertises du psychologue scolaire..., du médecin EN ou PMI"
- Plan d'action F-Veber-JC. Ringard 03/2001; onfants atteints trouble spécifique du langage: Axe 1: mieux prévenir dès la matemelle; Axe2: mieux identifier porteux troubles langage oral et écrit; Axe 4: organiser dépistage troubles langage par médecins PMI à 3-4 ans

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



REPARTITION DE LA SURVEILLANCE MEDICALE DES ENFANTS EN ECOLE MATERNELLE

- 1 $\underline{La\ PMI}$ (Protection maternelle et infantile): $\underline{petite\ et\ moyenne}$ sections, soit les enfants de 2 à 5 ans.
- « Service du Conseil Général » (département)
- 2 <u>Le Service de Promotion de la Santé en faveur des Elèves</u> pour les <u>grandes</u> sections de maternelles soit les enfants de 5 6 ans ; ces élèves étant en première année du deuxième cycle scolaire.
- « Service de l' Education Nationale » (état)



PRS des enfants et des jeunes MAI 1999

- Rectorat Académie Aix-Marseille
- Caisse Régionale d'Assurance-Maladie du Sud-Est
- DRASS PACA
- Laboratoire de Santé Publique Faculté de Médecine
- Rectorat Académie de Nice
- Comité Régional d'Education pour la Santé
- Objectif 1: Réduire la proportion d'enfants présentant des problèmes de développement à l'entrée à l'école élémentaire.
- Objectif 5: Bâtir un système régional d'informations sur l'état de santé des enfants et des jeunes.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Contexte de l'étude

- Plan d'action national en 2001 pour organiser un dépistage des troubles du langage :
 - Par la PMI à 3-4 ans
 - Par l' Education Nationale à 5-6 ans
- Programme Régional de Santé : bâtir un système régional d' informations et de recherches sur l' état de santé des enfants et des jeunes.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Standardisation du premier bilan de santé dans les écoles maternelles de la région PACA

Composition du comité de pilotage:

- Médecins coordonnateurs des services de PMI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et certains médecins de terrain,
- Équipe de *neurologie pédiatrique de la Timone* spécialisée dans les troubles d'apprentissage,
- Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Médecins service de *Promotion de la Santé en Faveur des élèves*: IA Bouches-du-Rhône.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Objectifs de l'étude

- Élaborer un bilan de santé standardisé :
 - pour des enfants âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi en région PACA,
 - intégrant de nouveaux tests de dépistage des troubles du langage et des troubles psychomoteurs pour améliorer le repérage précoce,
- Évaluer l'état de santé global des enfants âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi en région PACA à l'aide de ce bilan,
- Évaluer la fiabilité d' un nouvel outil de dépistage des troubles du langage et des troubles psychomoteurs,
- Définir des critères de décision pour guider le médecin dans les conduites à tenir à la fin de la visite médicale de l'enfant,
- Améliorer la prévention, la prise en charge précoce et
- l'accompagnement des enfants présentant des difficultés.



Deux enquêtes emboîtées

- Enquête de <u>prévalence:</u> enquête auprès d' un échantillon représentatif d'enfants âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi inscrits dans les écoles de la région PACA.
- Enquête de <u>validation</u>: Enquête sur un sous- groupe d'enfants issus de l'échantillon représentatif et sélectionné dans les écoles de Marseille
- ■Avec l' Accord des parents, de la CNIL, du rectorat.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Méthodologie Enquête de <u>prévalence</u>

- Enquête auprès d'un échantillon représentatif de 2956 enfants âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi inscrits dans les *écoles maternelles* (privées et publiques) de la *région PACA* :
 - recueil des données à l'aide du nouveau bilan de santé :
 - « EVAL MATER »
 - durant l'année scolaire 2002/2003
 - avec les services de PMI des 5 départements et les médecins des villes d'Antibes, Cannes et Nice

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Méthodologie Enquête de <u>validation</u>

- Enquête auprès d'un sous groupe de 231 enfants issus de l'échantillon représentatif (janvier à mai 2003 par 10 médecins PMI) :
 - écoles de Marseille uniquement
 - nouveau bilan de santé comparé à un examen de référence réalisé auprès de 104 enfants à l'école par des orthophonistes et des psychomotriciens (service Pr Mancini)
- Enfants revus 2 ans plus tard par médecins EN, 2ème bilan de santé (194 enfants revus par 16 médecins de santé scolaire entre janvier et mai 2005)
 - évaluation de la fiabilité des tests de dépistage psychomoteur et langage à 2 ans

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



- Mise en place d' Eval Mater en région PACA
- 2002-2003: enquete de **prévalence**
- 2003:1° enquete de **validation** sur un sous-groupe d'enfants issu de l'enquete de prévalence
- 2005-2006: formation du personnel PMI
- 2006-2007: application généralisée du test
- 2009-2010, **2**^e enquete de **validation** (par le service de promotion de la santé)



Synthèse sur les tests psychomoteurs et du langage

- Les performances des tests dépendent de <u>l'âge</u>: bonne à très bonne après 4 ans
- D'un point de vue statistique, l'utilisation des tests avant l'âge de 4 ans conduit à dépister beaucoup d'enfants, surtout pour l'examen de la <u>psychomotricité</u> (choix et pondération des items)
- D' un point de vue statistique, <u>l' utilisation des tests après l' âge de 4 ans aide les médecins</u>
- Faire une prise en charge précoce

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Rôle du médecin de PMI

- Faire le diagnostic différentiel:
- Comme une maladie (épilepsie), un déficit sensoriel... troubles de la communication, de la relation
- Des troubles de la socialisation (troubles des conduites: violences, agressivité, non respect des règles, hyperactivité, repli sur soi, apathie)
- · Les troubles attentionnels
- · Les troubles psychoaffectifs
- Une déficience intellectuelle

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



- Ou repérer qu' il s' agit d' un <u>futur trouble</u> spécifique des apprentissages
- · Troubles psychomoteurs
- · Troubles du langage isolé

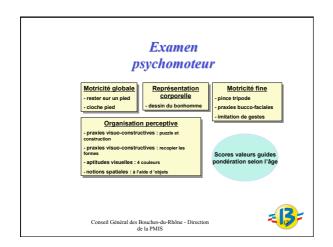
Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS

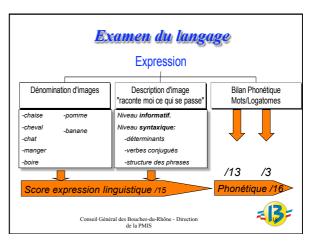


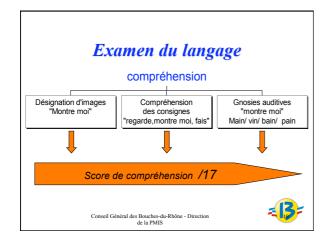
Présentation du bilan de santé

- Mode de vie: profession parents, couverture sociale; milieu familial (langue paríée), rang fratrie; mode de garde avant scolarisation, âge d'entrée école, temps passé école; rythme de vie: alimentation, sommeil propreté, autonomie, comportement en famille, jeux, loisirs.
- Bilan clinique: atcd familiaux (tb apprentissages ..); atcd médicaux personnels (terme, marche, premiers mots...); vaccinations; examen acuité visuelle (de loin, de près), vision binoculaire, relief; examen auditif (audiométrie); examen clinique et neurologique; examen bucco dentaire.
- Bilan psychomoteur
- Bilan du langage
- Comportement au cours de l'examen
- Entretien avec l'enseignant au préalable
- Conclusions avec la famille

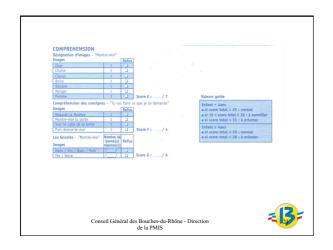


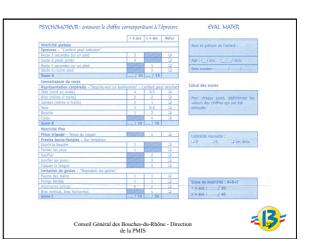


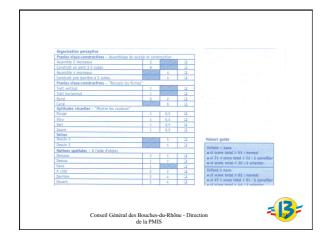












Dépistage des troubles du langage et des troubles psychomoteurs Année 2010-2011

Sur 650 écoles maternelles environ testées avec Eval-Mater:
22 043 enfants testés.de 3 ans et demi à 4 ans et demi dans les BdR

Bilan médical en présence des parents

- Entretien avec les parents et l'enfant
- Examen médical
- Bilan global: visuel, auditif, IMC,neurologique,physique, psychomoteur et langage
 Prise en charge précoce : orientation, suivi de l'enfant
 Accompagnement des familles

- Mise à jour du carnet de santé (examen entre 3 et 4 ans)
- CAS enfant présentant tb santé longue période : mise en place PAI
- CAS enfant présentant handicap : mise en place PPS+/-PAI

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



LES BILANS MEDICAUX

1 – Le Service de PMI fait un dépistage » systématique « des troubles d'apprentissage sur les 3 ans 1/2 à 4 ans 1/2

Avec le bilan Eval-Mater

Des bilans « à la demande » sont possibles en dehors de cette tranche d'âge: des enseignants, des parents ou de la PMI (suivi des années précédentes).

2 – <u>L'Education Nationale</u> fait le dépistage des troubles des apprentissages des **5 – 6 ans** ,avant l'entrée en cours préparatoire, en le centrant notamment, depuis cette année, sur les enfants dépistés par le test Eval-Mater à 4 ans.

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS





Nombre de troubles dépistés par **Eval-Mater en 2012-2013**

9.89% à surveiller 3.23 % à orienter Total des troubles de la psychomotricité: 13,1% 100% sont confirmés

2 - Les troubles du langage

7,44 % à surveiller 10 % à orienter Total des troubles du langage: 17,44% 100% sont confirmés

Total de 30,54% d'anomalies retrouvées avec ce bilan à 4 ans,



Dépistage des troubles de la vision année 2012-2013

25094 enfants dépistés

3551 enfants orientés vers l'ophtalmologiste car suspects d'anomalie soit : 16,11 %

7,73% des enfants testés ont un trouble confirmé

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Bilans Eval Mater année 2012-2013

- 34,3% des enfants sont examinés par le médecin en présence des parents
- 8% ont des caries
- 1 226 enfants ont une « équipe éducative » Soit 1,59%
- 726 enfants ont une « intégration scolaire » Soit 0,94%

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS

Dépistage des troubles de la vision année 2012-2013

- 22 043 enfants dépistés, soit 87,84% de la tranche d'âge « eval-mater »
- 3 551 enfants orientés vers l'ophtalmologiste car suspects d'anomalie, soit : 16,11 %
- 55,45% des anomalies sont confirmées, la prévalence des tb visuels est donc de 7,73%

autour de 4 ans

Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Direction de la PMIS



Conclusion

- Le test Eval-Mater représente un bon outil de dépistage surtout sur la tranche des enfants de 4 ans à 4ans et demi. Cet outil a été validé par une équipe hospitalière de neuro pédiatrie et par le Service de promotion de la Santé en faveur des élèves lorsque les enfants ont atteint 6 ans.
- Le bilan médical qui suit est global. Il voit l'enfant dans son environnemt social et familial.
- Il tient compte aussi des observations des enseignants. En Bouches-du-Rhône, tous les médecins PMI utilisent ce test
- Les bilans à surveiller sont revus 6 mois après; soit les choses sont rentrées dans l'ordre, soit l'enfant est orienté vers un suivi adapté.
- Les enfants dont le résultat du test Eval-Mater sont normaux, s'avèrent toujours avoir un test normal à l'entrée au CP. Ils ne nécessitent donc pas un suivi régulier.

